

leurs services gratuitement au ministère. Le ministre peut-il me fournir les chiffres actuels correspondants?

Le très hon. M. Howe: Le 30 juin 1955, nous avons trois employés non rénumérés venant de l'industrie. Sept autres touchaient un salaire partiel ainsi que des honoraires et cinq un plein traitement. Il s'agit-là de nominations spéciales qui ne passent pas par la Commission du service civil. Nous avons maintenant 15 hommes...

M. Green: C'est-à-dire 15 au lieu de 23?

Le très hon. M. Howe: C'est exact. Nous voulons qu'à la longue le ministère n'ait à son service que des fonctionnaires. Actuellement le personnel se compose de 1,520 employés, dont 196 fonctionnaires titularisés et 1,309 temporaires. Je suis heureux de dire que les fonctionnaires titularisés nous sont venus d'autres ministères; les 1,309 employés temporaires peuvent maintenant devenir permanents.

M. Green: Le total est de 1,505, n'est-ce pas?

Le très hon. M. Howe: Oui, plus les 15 dont je viens de parler, ce qui donne en tout 1,520. (Le crédit est adopté.)

86. Soins, entretien et garde d'usines, immeubles, machines-outils et outillage de production, de réserve, appartenant à la Couronne, \$750,000.

M. Green: Prévoit-on que le montant qui sera requis cette année, sera à peu près le même que l'an dernier?

Le très hon. M. Howe: A l'égard du soin et de l'entretien?

M. Green: Oui.

Le très hon. M. Howe: Je crois que le montant augmentera. On effectue actuellement des recherches afin de savoir comment il faut maintenir une usine en état d'exploitation sans l'exploiter. Nous avons envoyé des personnes étudier aux États-Unis les méthodes qui y sont utilisées; l'une de ces méthodes est celle de la mise en réserve active et une autre, celle de la mise en réserve passive. C'est le crédit qui nous permet de financer la mise en réserve des usines inexploitées. Le montant peut augmenter; mais nous croyons que \$750,000 est un montant suffisant pour cette année.

M. Green: Si j'ai posé cette question, c'est qu'à la page 169 où se trouvent les détails de l'affectation, nous constatons que même si le crédit était le même l'an dernier, soit \$750,000, seulement \$425,000 ont été dépensés. Il semblerait que le montant puisse être quelque peu réduit, à moins que d'autres travaux ne soient entrepris au cours de la présente année financière.

Le très hon. M. Howe: Le problème gagne en importance. A mesure que le travail continue, certaines usines cesseront de produire pendant un certain temps, une usine de canons et une usine de munitions, par exemple. Le démontage de l'usine et l'entreposage de l'outillage occasionnent certaines dépenses. Il est d'usage ici, et aux États-Unis, non pas de démonter l'usine tant que dure la menace de guerre, mais de la mettre en réserve passive, alors qu'elle reste prête à reprendre son activité. A mesure que plus d'usines seront ainsi mises en réserve, le montant requis à cette fin augmentera.

M. Green: Met-on constamment des usines en réserve passive?

Le très hon. M. Howe: Oui; ou bien il peut s'agir d'une partie de l'usine consacrée à la production de tel ou tel article. Il ne s'agit pas toujours de l'usine entière. Nous produisons, par exemple, des véhicules militaires; quand on aura achevé le nombre requis, nous mettrons cette fabrication en réserve passive. Lorsqu'on aura besoin d'autres véhicules, nous pourrons la remettre en activité.

(Le crédit est adopté.)

87. Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou par des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou par des compagnies de la Couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, \$8,250,000.

M. Green: On peut en dire autant au sujet du présent crédit. L'an dernier, on a voté 24 millions et demi. Au détail des affectations, à la page 170, nous lisons que le montant estimatif de toutes les dépenses encourues atteint \$8,820,891, soit environ 16 millions de moins que le crédit. Le montant demandé pour la présente année financière semble se rattacher seulement au montant effectivement dépensé durant la dernière année financière. Le ministre a-t-il une estimation plus précise du montant dont on aura besoin, de fait, au cours de la présente année financière?

Le très hon. M. Howe: Oui, nous croyons que ce montant couvre le coût des installations dont nous aurons besoin cette année pour les travaux en vue. Nous nous efforçons constamment de réduire ce montant, mais il nous faut le prévoir. Nous représentons à un entrepreneur qu'il pourrait fort bien construire un immeuble avec ses propres deniers et bénéficier de la dépréciation anticipée. On ne peut jamais être sûr d'avoir besoin de ce crédit, mais il faut estimer le montant qui